

Inscriptions

Site internet

Vous trouverez beaucoup d'informations sur notre site internet :

<http://www.ecole-musique-ambmg.fr/>

Notamment dans la rubrique : Inscriptions 2022-2023

Également toutes les informations figurant dans cette plaquette

Mais aussi d'autres informations (actualités, ...)

Inscriptions

Les inscriptions se font via internet à l'adresse suivante :

<http://inscription.ecole-musique-ambmg.fr/index.php>

Le mode opératoire est décrit sur notre site internet.

Contact

Pour nous contacter :

ecole.musique.ambmg@gmail.com

N'hésitez pas : nous la consultons régulièrement et essayons de répondre rapidement aux questions.

Pour discuter de vive voix, nous serons présents aux forums des associations :

- Au complexe sportif de Montbert le samedi 25 juin entre 10h et 13h
- A la salle de la Charmille de Geneston le samedi 27 août entre 11h et 15h
- Au complexe sportif au Bignon le samedi 3 septembre à 10h-12h30 et 14h-17h

Grille tarifaire 2022 – 2023

	Par an	Par trimestre (*3)	OU par mois (*9)
Carte adhésion annuelle obligatoire (une par musicien)			
1 ^{er} musicien de la famille	30 €		
Autre musicien de la famille	15 €		
30 minutes d'instrument + 45 minutes de solfège			
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 1 ^{er} élève 		195 €	65 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 2 ^{ème} élève 		183 €	61 €
Enfant (<18 ans) d'une des 3 communes – 3 ^{ème} élève		174 €	58 €
Adulte ou enfant hors commune – 1 ^{er} élève		255 €	85 €
Adulte ou enfant hors commune – 2 ^{ème} élève		243 €	81 €
Adulte ou enfant hors commune – 3 ^{ème} élève		231 €	77 €
Suppléments			
45 minutes d'instrument (15 minutes en plus) 		126 €	42 €
1 heure de groupe instrumental (chèque à part SVP) 	75 €		
Chant (à partir de 8 ans)			
Chant individuel – 30 minutes		156 €	52 €
Chant individuel – 45 minutes 		234 €	78 €
Chant collectif – 1 heure 		95 €	
Solfège sans instrument – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes		97 €	
Adulte ou enfant hors commune		99 €	
Groupe instrumental sans instrument ou chant – 1 heure			
Enfant d'une des 3 communes		103 €	
Adulte ou enfant hors commune		105 €	
Eveil instrumental (6 à 8 ans) – 30 minutes			
Enfant d'une des 3 communes		112 €	
Enfant hors commune		172 €	
Jardin ou Eveil musical (4 à 7 ans) – 45 minutes			
Enfant d'une des 3 communes		82 €	
Enfant hors commune		90 €	

1. Le tarif dégressif ne s'applique que pour les membres d'une même famille inscrits pour un instrument
2. Cours de 45 minutes d'instrument possible hors débutant et à l'appréciation du professeur
3. Le groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale (à l'appréciation des professeurs de l'atelier et d'instrument)
4. Le chant collectif se fait par groupe d'âge (enfant / ado / adulte) et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (3 minimum)
5. Enfant d'une des 3 communes : Montbert, Geneston ou Le Bignon.
Geneston : sous réserve du montant de la subvention de la mairie (plafonnement). Le prix définitif sera confirmé en début d'année à la fin des inscriptions et avant la rentrée.

Présentation des activités - Page 1/2

Jardin et éveil musical - 45 minutes / semaine

Ces ateliers de 45 minutes par semaine permettent de découvrir de manière ludique et sensorielle les notions musicales. Ils sont dispensés par un professeur spécialisé ayant le DUMI - Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

Les activités varient de l'écoute au rythme en passant par la pratique de percussions corporelles, ainsi que celle du chant...

Les enfants auront également accès à des petites percussions.

Des élèves de l'école de musique viennent présenter leur instrument.

Ces ateliers se font sur 2 ans.

Jardin musical - Moyenne et grande section

L'enfant abordera la musique de façon concrète tout en laissant s'exprimer son ressenti et sa créativité : exploration des petites percussions, expression corporelle, création d'histoire ou de dessin à partir d'une écoute...

Il pourra acquérir un petit répertoire de chansons. Des jeux de percussions corporelles seront mis en place, permettant à l'enfant de continuer à développer sa motricité.

Eveil musical - Grande section et CP

Les activités citées en début de texte seront abordées et approfondies. L'enfant se trouvera en situation de créateur (mélodies au piano, paroles et mélodie de chanson, enchaînement de percussions corporelles...). Nous aborderons quelques notions d'organologie (étude des instruments de musique) et ferons une petite ouverture sur le solfège en fin d'année.

Les enfants participent au stage « découverte des instruments ». Ce stage a lieu un après-midi aux vacances de Pâques.

En fonction de l'âge et du nombre d'enfants, les enfants en grande section seront soit au jardin musical soit en éveil musical afin d'assurer une meilleure répartition des élèves.

Eveil instrumental - CP CE1 CE2 - 30 minutes / semaine

Année de transition entre l'éveil et la pratique instrumentale, les élèves, par groupe de 3, vont leur permettre de découvrir 4 instruments : trompette, batterie et 2 autres non encore fixés (flûte traversière, violon, guitare, piano). 31 cours d'une demi-heure répartis sur l'année entre les 4 instruments. Ce cours ne nécessite pas de cours de solfège. Il ne nécessite pas d'investir dans un instrument (les instruments sont prêtés). Planning prévisionnel :

- 7 ou 8 vendredis de 17h30 à 18h : trompette

- 4 lundi de 17h30 à 18h : violon

- 7 ou 8 ??? : batterie.

- 7 ou 8 ??? : flûte traversière

- 2 ??? : piano

- 2 ??? : guitare

Les horaires définitifs seront donnés à l'élaboration du planning (entre les inscriptions et la rentrée). Ils ne varieront pas de plus d'un quart d'heure.

Chant collectif - A partir de 8 ans sans limite d'âge - 1 heure / semaine

Le chant est proposé par groupe de 4 à 6 élèves. Ces cours sont proposés sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (3). Il est ouvert à toute personne de plus de 8 ans et ne nécessite pas de cours de solfège.

Ces cours collectifs sont donnés par groupe d'âge (enfant / ado / adulte) et l'ouverture est sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (3 minimum).

Chant individuel - A partir de 8 ans sans limite d'âge - 30 ou 45 minutes / semaine

Cours individuel ne nécessitant pas de cours de solfège.

Présentation des activités - Page 2/2

Solfège - A partir du CE1 sans limite d'âge - 45 minutes / semaine

Par groupe d'environ 8 élèves, le cours dure 45 minutes.

Le solfège (appelé aussi Formation Musicale) est indispensable et complémentaire à l'apprentissage d'un instrument qui nécessite un travail de plusieurs années. Le but est d'apporter les moyens de progresser avec plus de facilité, de rapidité et d'acquérir une meilleure compréhension de la musique et de son interprétation.

Le cours de solfège n'est pas seulement la lecture des notes et des rythmes, éléments très importants, mais il s'agit aussi de l'écoute globale de partitions permettant de saisir simultanément tous les paramètres auditifs de la musique : hauteur des sons, rythmes, tonalités, harmonie réalisés sur tout extrait d'œuvre. La partition se compose aussi de différents signes musicaux à respecter : le chiffrage de la mesure, les reprises, les nuances, le tempo, le phrasé et la ponctuation. Chaque musicien qui acquiert des bases solides deviendra plus autonome et pourra pratiquer la musique à un niveau amateur satisfaisant en duo, trio..., groupe ou orchestre.

Groupe instrumental - Aux joueurs d'instrument et chanteurs - 1 heure / semaine

Le groupe instrumental est, comme son nom l'indique, une pratique instrumentale en groupe. Le groupe instrumental vient compléter les cours d'instrument pour permettre de progresser avec son instrument dans un autre contexte que le cours d'instrument.

Suivre un groupe instrumental requiert un niveau minimal de pratique instrumentale à l'appréciation du professeur de l'atelier et du professeur d'instrument. Dans le respect des autres musiciens et du professeur animant l'atelier, il est requis de travailler chez soi et de venir régulièrement aux ateliers.

Il est à noter qu'il s'agit d'un engagement à l'année (il est toutefois possible de quitter le groupe en début d'année) : l'inscription à un groupe instrumental implique la participation aux différentes prestations scéniques.

Merci de préciser le genre que vous souhaitez en commentaires : musiques actuelles, jazz ou classique. A noter qu'il faut un certain nombre d'inscrits pour ouvrir un groupe dans un genre.

Cours d'instrument - A partir du CE1 sans limite d'âge - 30 minutes / élève / semaine

Les cours d'instrument actuellement proposés sont :

- Batterie
- Flûte traversière
- Guitare acoustique
- Guitare électrique
- Piano
- Trompette
- Violon

Nous pouvons ouvrir de nouvelles classes d'instrument (piano jazz, clarinette, trombone, ...) s'il y a suffisamment d'élèves inscrits (pour recruter un professeur, il est nécessaire de lui proposer au moins 2 heures de cours). Si vous choisissez un instrument qui ne fait pas partie des instruments actuellement proposés, ne joignez pas de chèque dans votre dossier : on vous recontactera pour vous indiquer si la classe est ouverte ou non.

Les cours d'instrument peuvent être proposés en cours individuels ou en cours collectifs (2 ou 3 élèves). Dans ce dernier cas, le temps (30 minutes) est multiplié par le nombre de participants (exemple : 1 heure pour 2 élèves au lieu d'une demi-heure pour chaque élève). Cette possibilité de pratique collective est à voir avec les professeurs d'instrument et avec l'accord de l'élève ou de son représentant pour les mineurs. Elle n'est pas toujours possible en fonction des élèves, instruments, contraintes individuelles, ... Elle peut se faire sur toute l'année ou sur une partie de l'année. La pratique collective est encouragée par l'École.

Les cours de solfège sont obligatoires pour les jeunes instrumentistes afin de leur permettre d'acquérir ces bases. C'est pourquoi l'école de musique ne propose pas de cours d'instrument seul. Lorsque le musicien a acquis un niveau suffisant de solfège (examen après 4 ans de solfège), il peut remplacer le solfège par une pratique instrumentale en groupe (voir « groupe instrumental »).

Il est nécessaire que l'élève ait son propre instrument pour s'entraîner durant la semaine (à acheter ou en prêt auprès des magasins de musique). Le mieux est de voir avec le professeur concerné.